

Ce que les lacs du Morvan ont englouti

Régulièrement – tous les dix ans en principe – les lacs du Morvan sont vidangés intégralement pour effectuer une inspection des digues et procéder, si besoin, aux réparations nécessaires. C'est alors qu'il est intéressant d'aller se promener dans ces endroits habituellement submergés, d'y retrouver le cours naturel de la rivière ainsi que les anciens hameaux et moulins qui furent sacrifiés à ces retenues d'eau.

Deux vues du moulin de Chaumard dans la vallée de l'Houssière avec, au fond, le village d'Ardoux.



Deux moulins au fond des Settons

Au cours du XIX^e siècle, on considéra bientôt que les étangs de flottage ne suffisaient plus, sur la Cure, à créer la chasse d'eau nécessaire à l'acheminement des bûches du haut Morvan vers l'aval.

L'idée de noyer les tourbières et autres marais près de la haute Cure germa. Alors, la digue du lac des Settons fut construite et constitua pour l'époque une performance sans précédent en France. Cette vaste étendue d'eau n'avait ni vocation hydroélectrique ni touristique : elle n'était que le moyen de pousser les milliers de stères de bois jusqu'au port de triage de Vermenton dans l'Yonne.

Mais ce lac noya deux moulins : celui de La Faye ou des Branlasses que le ruisseau du Lyonnet actionnait et celui de Chevigny (dit «moulin Baudiau») qui appartenait au grand-père de l'abbé Baudiau, l'historien du Morvan, qui y avait passé son enfance.

Le projet de ce barrage avait été ardemment défendu par Dupin, homme politique influent dont la famille avait des intérêts dans le flottage des bois. Celui-ci justifia cette entreprise en condamnant sans merci les deux moulins. En 1840, il écrivait qu'«en construisant l'étang des Settons, on détruira les deux mauvais moulins de Chevigny et de La Faye ; mais ils se trouvent déjà remplacés avec avantage par le beau moulin mécanique, établi depuis quelques années au Saut de Gouloux». Et puis, d'autres moulins tournaient aussi, celui du Lyonnet, ceux du Détrapis, de Montélesme, de Palmaroux.

Néanmoins, en dépit du qualificatif de «mauvais moulins» brandi par Dupin, ceux-ci étaient objectivement décrits comme suit par le contrôleur des impôts en 1850.

Chevigny

Tenu par Joseph Beaudot (Baudiau). Le moulin de Chevigny sur la rivière de la Cure est très éloigné des hameaux. Le volume d'eau peut être évalué de 150 à 250 litres d'eau par seconde. Il ne manque jamais d'eau. Le moulin est mis en action par une roue qui fait mouvoir une paire de meules. La force motrice est de



▲ Le moulin de Mont (Marigny-l'Eglise), le 3 septembre 1992. Sous les eaux du Crescent depuis plus de soixante-dix ans, ce moulin jadis actionné par le Chalaux était la propriété du meunier Roy. On peut s'étonner de voir ce bâtiment dans un tel état de conservation. En effet, avant chaque mise en eau d'un barrage, les populations expropriées ont la possibilité d'emporter un maximum de choses ou de matériaux avant le dynamitage de leurs biens. Ici, rien ne se passa ainsi. Le dernier meunier refusa de partir et attendit la montée des eaux jusqu'à la fin où il fallut l'évacuer d'autorité. Le niveau de l'eau monta et finit par immerger totalement l'ensemble. C'est ainsi que par flottaison, la toiture se souleva et fut emportée plus loin par le courant où elle repose toujours. Les machines furent également abandonnées et on peut les voir à chaque vidange du lac. C'est un endroit pathétique mais qui ne manque pas de grandeur.

3 CV. La chute est de deux mètres. Le cours d'eau vaut 1000 francs. La cage construite en pierre renferme les meules, les engrenages. Une chambre, grange et écurie. Valeur des bâtiments : 2500. Outillage : 1500. Total : 4000 francs.

La Faye ou les Branlasses

Tenu par Philibert Rabeux. Le moulin des Branlasses éloigné du hameau, presque sans communication, est mû par l'eau du ruisseau du Lyonnet qui peut faire mouvoir l'usine à l'aide d'un bief pratiqué. Le volume d'eau peut être de 60 à 80 litres d'eau par seconde pendant neuf mois de l'année ; il chôme juillet, août, septembre et parfois en juin. La chute est de deux mètres. La valeur motrice de 2 CV. Le cours d'eau ne vaut pas plus de 500 francs. Le moulin renferme les



meules, les engrenages, une chambre servant de maison, il y a une écurie. Le tout vaut 1800 francs, l'outillage 1000 francs. Total : 2800 francs».

En 1858, le lac des Settons fut officiellement inauguré.

Au XIX^e siècle, plusieurs moulins sont noyés

Dès la fin du XIX^e, le Morvan s'est présenté comme un endroit favorable à la production d'électricité. Mais ce n'est que dans les années 1930, que les projets deviendront réalité avec le barrage du Crescent au confluent de la Cure et du Chalaux et celui de Chaumeçon sur le Chalaux. Après la dernière guerre, Pannecière verra le jour. Les trois barrages élimineront alors plusieurs moulins dont certains étaient, toujours à l'époque, en activité bien que plus ou moins résiduelle.

Le Crescent a noyé les derniers vestiges du moulin des Patouillats sur le Chalaux (Marigny-l'Eglise) inactif depuis les années 1880. Par contre, deux autres moulaient toujours à la mise en eau de 1933 : le Mont appartenant au meunier Roy avait un modeste revenu de 219 francs en 1926 et Queuson (ou Coeuson), propriété de Jules Pillon, qui produisait 582 francs.

▼ Un document rare concernant le moulin de Vaussegrois, sur le Chalaux. On en voit l'imposante roue à pales qui atteste l'importance de la machinerie à l'époque.



En 1931, le conseil municipal de Marigny-l'Eglise se plaint du barrage du Crescent «supprimant deux moulins et, fait plus grave, obligeant même des familles dépossédées à quitter le pays».

La digue de Chaumeçon, dressée sur le Chalaux, immerge le moulin de Vaussegrois qui appartient alors au meunier Boire. Un écho du journal «Paris-Centre» du 18 juin 1932, cité par Philippe Landry, stipule : «M. Nithlaire Antoine, meunier au moulin Talas, était occupé à démonter une meule dans un autre moulin au pays de Vaussegrois. Perdant l'équilibre, M. Nithlaire

est tombé d'une hauteur de trois mètres, se brisant le poignet droit. Un repos de quarante jours a été prescrit».

Sous les eaux de Pannecière

Dans les années 50, le lac de Pannecière noie plusieurs moulins dont un seul, cependant, continuait de tourner, celui du hameau des Moulins (Corancy). Son meunier était Jean Roquelle qui s'installera ensuite au moulin de Savault (Ouroux-en-Morvan).

Ce paysage, qui est celui de la vallée de l'Yonne, est actuellement la queue du lac de Pannecière : c'est le hameau des Moulins avec à gauche, le moulin qui fut exploité jusqu'à la mise en eau par la famille Roquelle.



1911-2001 : quatre-vingt dix ans séparent ces deux photos. Pélus connaît encore quelques toits de chaume et son moulin, non visible à gauche, n'est déjà plus exploité. La vue en couleur a été prise lors de la dernière vidange décennale de Pannecière. On y retrouve intacts le maillage des haies et l'emplacement des maisons désormais éboulées. ▼



Jules Roquelle, dernier meunier des Moulins, et son épouse Jeanne, le 26 février 1930, à l'occasion de la noce de leur fils Henri. ▼



Les autres étaient inactifs ou en ruines à l'époque : Blaisy, disparu avant 1780, Vissingy qui existait encore en 1855, Pélus en ruines dès 1914, mais dont on voit les traces lors des vidanges du lac, et Chaumard arrêté en 1927.



Marthe Monin (Montpensy – Ouroux-en-Morvan) et son frère, Michel Renault (Blaisy – Chaumard), conservent des souvenirs très précis sur le déchirement qu'a provoqué la mise en eau du lac de Pannecière en 1950.

Les expropriations des habitants de Blaisy et de Pélus, les propriétaires de la vallée de l'Yonne eurent lieu en 1937-38. Certains décidèrent de quitter la vallée dès qu'ils eurent touché l'argent pour racheter une maison ou une ferme à Ouroux, à Montbois près de Château-Chinon (Léon Gudin), à Fâchin ou ailleurs.

D'autres, sceptiques et qui pensaient que, finalement, le projet de barrage ne verrait jamais le jour, attendirent. Mais la guerre arriva et, avec la dévaluation, l'argent de l'expropriation ne leur permit plus de racheter aux alentours.

Enfin, quelques récalcitrants demeurèrent jusqu'à la montée des eaux dans leurs maisons. Ainsi, à Vauminot, ce sont les Gaulon qui partirent les derniers. Le niveau maximum de l'eau remplit leur cave et il leur fallut mettre des planches pour entrer chez eux. Ceux qui partaient pouvaient emporter ce qu'ils désiraient : ardoises, bois, charpente... On déménageait avec ce qu'on avait, un attelage de bœufs ou de vaches tirant une charrette vers la nouvelle destination et ce, en plusieurs voyages. Ensuite, les ouvriers du chantier procédaient au dynamitage des murs. Mais, avant la guerre,



▲ *Mme Monin et son frère Michel qui conservent des souvenirs très vivants de la mise en eau de Pannecière.*

explique Marthe Monin, beaucoup d'ouvriers d'Afrique du Nord logeaient dans ces maisons désertées «et nous faisaient goûter le couscous».

Les grands-parents de madame Monin et de monsieur Renault, Jean et Reine Renault, habitaient le «Domaine», à Pélus. Cette petite ferme, avant la guerre, était toujours couverte de chaume mais Jean Renault renonçait à la faire recouvrir en ardoise car la perspective du lac l'en empêchait. Veuf, il finit par quitter sa maison pour Blaisy où il décéda en 1947, chez ses enfants, sans avoir connu la mise en eau du barrage.

Parfois, de petites communautés se sont reformées ailleurs : ainsi, trois familles de Blaisy se sont retrouvées à Montpensy (madame Monin était mariée depuis 1943) et se regroupaient régulièrement pour parler du «pays» éloigné de quelques kilomètres et désormais sous l'eau. Le charron Guillot reprit son métier dans ce nouvel hameau d'Ouroux ainsi que les familles Fèvre et Cuisinier.

Puis en 1950, l'eau monta.

Michel Renault et ses camarades de classe se rendaient à l'école de Chaumard. Ils passaient par les traverses et franchissaient les haies à l'aide de «sautous», des échaliers en bois. Puis, ils passaient le ru de Mignage, sur le Pont des Sept Loups (Pont de Sélou). Un matin, ils firent comme d'habitude mais l'eau atteignait le pont. Le soir, quand ils revinrent de l'école, l'eau recouvrait la route. Par la suite, ils empruntèrent la nouvelle route.

Et puis, en 1950, au fur et à mesure que l'eau envahissait la vallée dans ses moindres recoins, toute la faune remonta et notamment les vipères qui, dit madame Monin, «remontaient dans les cours». Le lac fut rempli à ras bord puis, en 1951, il fut vidé complètement.

Depuis, à chaque vidange décennale, Marthe et son frère Michel se rendent sur les lieux de leur adolescence :

«On fait notre pèlerinage. On va à la maison du grand-père à Pélus, retrouver les pierres. C'est tout ce qu'on peut y voir. Quand on t'enlève de ton coin, c'est pas rien. Où tu as toujours vécu, où tu as des souvenirs, tu as tout...».

Petit Poème :

Adieu vallée...

*Adieu, vallée, adieu, qui, par l'eau recouverte,
Ne nous montrera plus ses petits arbrisseaux,
Ma vue ne flottera plus sur une herbe verte
Mais glissera sur une immense étendue d'eau.*

*Voyez-le, ce géant, fait de ciment armé :
Il retiendra des eaux captives et boueuses
Débris de nos hameaux par l'Yonne accumulés,
L'Yonne qui, autrefois, chantait, claire et heureuse.*

*Adieu, Pélus, Blaisy, qui, par l'eau recouverts,
Ne nous montreront plus leurs cheminées fumantes,
Leurs chemins cahoteux, leurs touffus enclos verts,
Seulement une brume légère et errante.*

Renault Michel (11 ans)

Mme Monin a représenté « de tête » la maison de
M'an Reine, le « Domaine » à Pélus. ▼

Le dernier meunier du lac de Pannecièrre

Jules Roquelle (dont le berceau de la famille est la région d'Onlay et Saint-Léger-de-Fougeret) et son épouse Jeanne Girard ont tenu le moulin d'Atruye (Saint-Hilaire-en-Morvan) jusqu'au début des années 1900. Ils sont ensuite allés au moulin du hameau des Moulins (Corancy) actionné par une turbine et l'eau de l'Yonne.

En 1939, les propriétaires de la vallée de l'Yonne sont expropriés progressivement dans la perspective de la construction du barrage de Pannecièrre. Le moulin devait être noyé et Jules Roquelle, au caractère très affirmé, ne voulut pas s'y résoudre. Son épouse étant décédée, ses fils s'en allèrent, l'un au moulin de Corancy, l'autre au moulin de Savault (Ouroux) et il demeura seul dans son moulin. Il refusa l'indemnité d'expropriation qui à l'époque, lui aurait permis « d'acheter trois fermes ». Il demeura donc chez lui, et dix ans plus tard, en 1949, le barrage fut mis en eau. Les travaux avaient en effet été retardés pendant la guerre de 39-45. Il resta dans sa maison jusqu'au bout et ne toucha que 7 500 francs d'indemnité. Il se résolut finalement à rejoindre son fils, sa belle fille et leurs jeunes enfants au moulin de Savault en 1949. C'est cette même année, le 26 juin, qu'il décéda à 82 ans.

Il est à noter que le lac de Pannecièrre sera totalement vidangé à l'automne 2005 et ce pour trois ans afin d'effectuer des réparations sur la digue. Chacun aura donc tout loisir pour découvrir les fonds du lac. ■

